Conseil d'administration
Séance du 05 avril 2024

Délibération n°10-2024
Affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2023

- Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 1412-3 et L 1431-1 à L 1431-9 dans leur rédaction issue de la loi n° 2002-6 du 7 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 28 décembre 2010 portant création de l'école supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg, établissement public de coopération culturelle ;
- Vu les statuts de l'école supérieure d'arts & médias de Caen.

DELIBERATION

Sur proposition du Président, le Conseil d'administration, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023,

Constate que le compte administratif 2023 de l'établissement présente les résultats suivants :

FONCTIONNEMENT	
Dépenses de fonctionnement 2023	5 909 613,62
Recettes de fonctionnement 2023	5 848 888,28
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2023	*-60 725,34*
Résultat de fonctionnement antérieur reporté	69 417,52
Résultat global de fonctionnement 2023	**8 692,18**
INVESTISSEMENT	
Dépenses d'investissement 2023	156 553,11
Recettes d'investissement 2023	122 155,80
Résultat d'investissement de l'exercice 2023	*-34 397,31*
Résultat d'investissement antérieur reporté	147 619,54
Résultat global d'investissement 2023	**113 222,23**
RESTES A REALISER	
Restes à réaliser 2023 en dépenses	0,00
Restes à réaliser 2023 en recettes	0,00
Solde des restes à réaliser	**0,00**
Besoin de financement de la section d'investissement	**Pas de besoin de financement**
RESULTAT GLOBAL DU BUDGET PRINCIPAL	**121 914,41**

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (si déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

FONCTIONNEMENT	
Résultat global de fonctionnement 2023	8 692,18
Affectation 2024 sur l'article de recettes 002	8 692,18
INVESTISSEMENT	
Résultat global d'investissement	113 222,23
Affectation 2024 sur l'article de recettes 001	113 222,23

Le Président,

Marc Pottier

Nombre de membres en exercice : 23
Présents : 12
Votants : 18
Vote : à l'unanimité des voix

Accusé de réception en préfecture
014-200028132-20240408-Delib_10-2024-DE
Date de télétransmission : 08/04/2024
Date de réception préfecture : 08/04/2024